



Municipalité Saint-Léonard-de-Portneuf
260, rue Pettigrew
Saint-Léonard (Québec) G0A 4A0
Tél. : 418 337-6741 - Fax : 418 337-6742
saintleonard@derytele.com
www.st-leonard.com

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de l'assemblée ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf, tenue en la salle des délibérations sise au 260, rue Pettigrew à Saint-Léonard-de-Portneuf, le 4 mars 2024 à 19 h et à laquelle ont participé :

Mesdames et Messieurs Archill Gladu, maire
 Raphaël Benoît, conseiller
 Cédric Champagne, conseiller
 Mathieu Fecteau, conseiller
 Jean-René Côté, conseiller
 Édith Cooke, conseillère
 Serge Allaire, directeur général

RÉSOLUTION # 45-04-03-24

LETTRE D'ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ EN LIEN AVEC L'ACHAT DE L'ÉGLISE

CONSIDÉRANT QU'UN comité ad hoc a été créé concernant la requalification de l'Église de Saint-Léonard-de-Portneuf à l'automne 2023 et est devenu une OBNL en janvier 2024 afin de réfléchir sur l'avenir de son église;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris le temps de discuter et d'analyser le dossier de requalification de l'église de Saint-Léonard-de-Portneuf;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est d'accord à rédiger une lettre d'intention tel que mentionné lors de la séance du 4 mars 2024 qui se lit comme suit :

CONSIDÉRANT QUE le prix de vente fixé par la paroisse Saint-Raymond-du-Nord convienne à la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le projet corresponde aux besoins et aux valeurs de la communauté;

CONSIDÉRANT QUE les études pronostiques attestent de la faisabilité et de la viabilité financière du projet retenu;

CONSIDÉRANT QUE le projet retenu obtienne l'acceptabilité sociale des citoyens suite à une consultation publique;

Il est proposé à l'unanimité des membres présents :

QUE la Municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf procède au dépôt d'une offre d'achat en lien avec l'église et ses terrains suite à l'approbation finale du conseil municipal.

Serge Allaire
Directeur général
